



SON SOUTERRAIN D'EXCEPTION

**DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL
DU
22 MARS 2023**

Le Maire atteste la télétransmission au contrôle de légalité de l'ensemble des délibérations, le 30/03/2023
Document affiché à la Mairie pour une durée minimale de 2 mois à compter du 30/03/2023

Conformément aux articles R421-1 à R421-5 du Code de la justice administrative, les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6 Allée de l'Île Gloriette - BP 2411 - 44041 NANTES Cedex 01 - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication ou de sa notification. La juridiction administrative peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens (<https://www.telerecours.fr>)

CONSEIL MUNICIPAL

Mercredi 22 Mars 2023

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOBINEAU Stéphanie, BOUGUÉ Christian, RENAUDIN Magalie,

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
2023MARS-01	ARRÊT DU PROCÈS VERBAL SÉANCE DU 22 02 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-02	DEMANDE DE SUBVENTION « FONDS VERT »	Adopté à l'unanimité
2023MARS-03	VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-04	GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT	Adopté à l'unanimité
2023MARS-05	BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-06	BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité
2023MARS-07	BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2023	Adopté à l'unanimité

Le Maire, Yves-Marie BOUCHER



Document mis en ligne sur le site internet de la commune de Petosse - petosse.fr - et affiché conformément à l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 30 Mars 2023.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-01

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 22 FÉVRIER 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETTIER Claude, PELLETTIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Le Procès-Verbal de la réunion du Conseil Municipal du 22 Février 2023 a été transmis à Mmes et MM. les conseillers municipaux par mail, le 16 Mars 2023.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

✓ **ARRÊTE** le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Février 2023.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-02

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : DEMANDE DE SUBVENTION FONDS VERT

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que dans le cadre du dispositif « Fonds Vert », une subvention peut être accordée aux projets de transition écologique, pour l'année 2023.

Considérant que les travaux de réhabilitation et de rénovation énergétique du bâtiment de la Mairie peuvent entrer dans ces critères, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de présenter ce projet au titre du dispositif « Fonds Vert ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à :

- ✓ **SOLLICITER** une subvention au titre du dispositif « Fonds Vert » pour le projet cité ci-dessus,
- ✓ **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes les pièces afférentes à cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-03

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année.

Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI.

Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2022 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts,

Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2023 (état 1259),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Fixe les taux applicables en 2023 comme suit

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,18 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	43,66 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	16,36 %

- Autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-04

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : GUICHET UNIQUE DE L'HABITAT

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louisette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire rappelle, que dans le cadre du Guichet Unique de l'Habitat de la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée, la mise en place d'une participation financière de la Commune, en complément de la participation financière de la Communauté de Communes, pour l'aide directe « Façade-Toiture » octroyée aux habitations situées dans le périmètre de centre-bourg de PETOSSE.

CONSIDÉRANT que depuis le début de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025, un seul dossier a été présenté sur la commune,

CONSIDÉRANT la délibération 2020.OCT-1-04 du 1^{er} Octobre 2020, dans laquelle il a été arrêté le nombre de dossiers à 3 par an, soit 15 sur la totalité de l'Opération,

CONSIDÉRANT que depuis le début d'année, 3 dossiers sont en cours d'instruction et 2 autres sont attendues,

Monsieur le Maire propose, au Conseil Municipal, d'arrêter exceptionnellement le nombre de dossiers à 6 au lieu de 3, pour l'année 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, **ARRÊTE**, exceptionnellement pour l'année 2023, le nombre de dossiers à 6 pour l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat 2020-2025.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance



Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-05

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T3 - VOTE DU BUDGET 2023**

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Lotissement « Les Vignes » T3, pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement « Les Vignes » T3 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	52 237,77
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7015	vente terrains aménagés : Vente de parcelles		35 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre...	0,00	7473			
605	travaux	voirie, VRD,...	62 068,08	774			
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00	7083			
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	0,00	71355/042	variation terrains aménagés - stock final		0,00
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	25 169,69	7588	produits divers de gestion courantes		50,00
65888	Charges diverses de gestion courante		50,00	796/043	transfert charges	transfert int. emprunt	0,00
6611	intérêts emprunt		0,00				
		TOTAL	87 287,77			TOTAL	87 287,77

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
001	résultat inv. reporté	déficit	25 169,69	001	résultat inv. reporté	excédent	0,00
1641	emprunt	remboursement capital	0,00	164	Emprunt		0,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	0,00	3555/040	Annul stock initial-Terrains		25 169,69
		TOTAL	25 169,69			TOTAL	25 169,69

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023-MARS-06

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : **BUDGET LOTISSEMENT « LES VIGNES » T4 - VOTE DU BUDGET 2023**

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louissette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Lotissement Les Vignes T4, pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal **ACCEPTE** et **VOTE** le budget Lotissement Les Vignes T4 tel que proposé :

FONCTIONNEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
002	résultat fonct. reporté	déficit	0,00	002	résultat fonct. reporté	excédent	26 156,36
6015	Terrains à aménager	acquisition du terrain	0,00	7015	vente terrains aménagés : Vente de parcelles		47 000,00
6045	Achat d'études	Architecte, DDE, Géomètre	1 500,00				
605	travaux	voirie, VRD,...	160 054,29	7473			
627	Frais bancaire	Frais de dossier	0,00	774			
608/043	frais accessoires	transfert intérêt emprunt	1 300,00	7083			
71355/042	Variation du stock	Annul stock initial	125 302,07	71355/042	variation terrains aménagés - stock final		215 000,00
65888	Charges diverses de gestion courante		50,00	7588	produits divers de gestion courantes		50,00
6611	intérêts emprunt		1 300,00	796/043	transfert charges	transfert int.emprunt	1 300,00
		TOTAL	289 506,36			TOTAL	289 506,36

INVESTISSEMENT

DEPENSES				RECETTES			
Article	Intitulé	Observations	Montant	Article	Intitulé	Observations	Montant
001	résultat inv. reporté	déficit	0,00	001	résultat inv. reporté	excédent	124 697,93
1641	emprunt	remboursement capital	35 000,00	164	Emprunt		0,00
	Autres dettes	Avance du BP	0,00	1687	avance commune		0,00
3555/040	Stock final - terrains	intégration du stock final	215 000,00	3555/040	Annul stock initial-Terrains		125 302,07
		TOTAL	250 000,00			TOTAL	250 000,00

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
 Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
 Maire de PETOSSE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 22 MARS 2023

N° : 2023MARS-07

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Date de la convocation : 16/03/2023

Objet de la délibération : BUDGET PRINCIPAL - VOTE DU BUDGET 2023

Le 22 mars 2023 à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de M. Yves-Marie BOUCHER.

Présents : BARBIER Florian, BARRAUD Jacky, BASTIEN Patrick, BELKADI Florian, BOUCHER Yves-Marie, COUÉ Nadine, FONSECA Jorge, PELLETIER Claude, PELLETIER Louïsette, TOUCHARD Anne-Laure

Absents excusés : BOUGUÉ Christian, BOBINEAU Stéphanie, RENAUDIN Magalie

Secrétaire de séance : BARBIER Florian

Monsieur le Maire donne lecture du projet du budget Principal pour l'année 2023.

A l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal accepte et vote le budget Principal tel que proposé :



DÉPENSES

Envoyé en préfecture le 30/03/2023

Reçu en préfecture le 30/03/2023

Publié le



ID : 085-218501740-20230322-2023MARS07:DE ion

FONCTIONNEMENT

		Prévision
002	Report déficit de Fonct. 2022	-
Chap 11	Charges Générales	118 580,00
Chap 12	Charges du Personnel	142 913,00
Chap 14	Atténuations de produits	1 500,00
Chap 022	Dépenses imprévues	-
Chap 042	Op ordre (Amort/Cessions)	18 171,60
Chap 65	Autres charges de gestion	44 738,00
Chap 66	Charges financières	10 630,29
Chap 67	Charges Except	1 000,00
023	Vrt à la section d'inv	108 855,29
Total		446 388,18

		Prévision
002	Report excédent de Fonct. 2022	22 949,18
Chap 70	Produits de services	8 400,00
Chap 73	Impots et taxes	267 000,00
Chap 13	Atténuations de charges	200,00
Chap 74	Dotations / Subv	137 837,00
Chap 042	Op Ordre (Quote part subv)	-
Chap 75	Autres pûts gestion	9 500,00
Chap 76	Pûts financiers	2,00
Chap 77	Pûts exceptionnels	500,00
Total		446 388,18

INVESTISSEMENT

		Prévision
001	Report déficit de Inv. 2022	194 631,22
Chap 16	Amort Emprunt	69 887,47
OP 16	MATERIELS	16 088,82
2051	Concession, droits similaires	0,00
2158	Autres instan., materiel et outillage techniques	1 400,00
2183	Matériel de bureau et info	14 688,82
OP 12	TRAVAUX DE VOIRIE	256 516,26
2031	Frais d'études (Amngt Voirie)	2 400,00
21351	Agencement (Extérieur Eglise)	6 000,00
2116	Cimetières	2 436,00
2151	Voirie (Réfection de route)	245 680,26
OP 20	BATIMENTS DIVERS	463 620,57
2031	Frais d'études (Ecole et Mairie)	43 100,00
23138	Aménagement installation générale (Ecole et Mairie)	420 520,57
Chap 21	Immo Corporelles	50 000,00
Chap 040	Op Ordre (Amort Subv)	0,00
Total		1 050 744,34

		Prévision
001	Report excédent de Inv. 2022	0,00
021	Vrt de la section de fonct	108 855,29
Chap 10	Dotations, fds divers (FCTVA, TAM ...)	119 500,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	170 000,00
024	Pûts de cessions	0,00
Chap 13	Subv inv. MATERIEL	0,00
Chap.13	Subv inv. VOIRIE	35 000,00
Chap.13	Subv inv. BATIMENTS	499 217,45
Chap 040	Op Ordre (Amort/Cessions)	18 171,60
1641	Emprunt	100 000,00
Total		1 050 744,34

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Florian BARBIER
Secrétaire de séance

Yves-Marie BOUCHER
Maire de PETOSSE

